



SESSION
20/12/2021

Envoyé en préfecture le 23/12/2021
Reçu en préfecture le 23/12/2021
Affiché le 
ID : 007-210703195-20211220-DELIB1272021-DE

DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

COMMUNE DE LE TEIL

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :

Motion de soutien « Liaison ferroviaire Le Teil / Pont-Saint-Esprit / Nîmes avec desserte de la gare du Teil »

Exercice : 29
Présents : 22
Absents : 7

Pour : 29
Abstentions : ...
Contre : ...

L'An Deux Mille Vingt et Un, le vingt décembre dans la salle des Fêtes de la Mairie, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Présents : MM Bornes, Buard, Chabaud, Diatta, Gaillard, Galiana, Garraud, Gleyze, Griffé, Heyndrickx, Jouve, Keskin, Laville, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Valla, Vallon.

Excusé(s) : Mme Bayle (pouvoir à M. Jouve), M. Boukal (pouvoir à Mme Diatta), M. Chezeau (pouvoir à M. Griffé), M. Dersi (pouvoir à M. Noël), Mme Faure-Pinault (pouvoir à Alain Mazeyrat), Mme Guillot (pouvoir à Mme Mazellier), Mme Tolfo (pouvoir à M. Peverelli).

Secrétaire : M. Noël

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le département de l'Ardèche est le seul département de France à ne pas disposer de transport ferroviaire voyageurs et ce depuis 1973.

La région Occitanie va mettre en place en 2022 une liaison ferroviaire voyageurs entre Nîmes et Pont-Saint-Esprit et, pour des raisons techniques, les trains assurant cette liaison vont venir faire demi-tour au Teil. Toutefois, à ce jour, il n'est pas prévu que des voyageurs puissent monter ou descendre au Teil, la desserte voyageurs s'arrêtant à la limite de la région Occitanie, c'est-à-dire à la gare de Pont-Saint-Esprit.

D'autre part, la région Auvergne Rhône Alpes, par la voix de son Président, a confirmé la réouverture au service Voyageurs de la ligne ferroviaire «Rive droite du Rhône» à l'horizon 2024.

Le Maire remarque que la gare du Teil est régulièrement desservie par des trains de voyageurs lorsque ceux-ci sont détournés en raison de travaux sur la rive gauche, et que cette gare est donc opérationnelle.

Le maire interpelle donc le Président de la région Auvergne Rhône Alpes, afin qu'il demande à la SNCF l'organisation d'une desserte entre Pont-Saint-Esprit et Le Teil, dans la continuité de la desserte Nîmes / Pont-Saint-Esprit qui va être mise en place en 2022, et ce dès cette date.

Cette desserte permettrait aux habitants du Teil et des environs, de disposer d'un moyen de transport collectif sûr, écologique, rapide, pour rejoindre les villes du Gard Rhodanien, Avignon, Nîmes que ce soit par exemple pour leurs études, des consultations dans des hôpitaux, ou pour se rendre à la Cour d'Appel dont les Ardéchois dépendent.

Par cette motion, nous souhaitons que le Président de la région Auvergne Rhône Alpes crée dès 2022 une desserte ferroviaire entre Pont-Saint-Esprit et Le Teil, et lui rappelle sa promesse de réouverture de la liaison Le Teil / Romans et informer la SNCF, les Préfets de l'Ardèche et de la région Auvergne Rhône Alpes de cette demande.

Pour extrait conforme
Le Maire
Olivier PEVERELLI


